ASSEMBLEE GENERALE
GROUPE CIMADE de Clermont-Ferrand
Le 24 Janvier 2009

TEXTE d'ORIENTATION

Notre groupe se soumet à l'exercice du texte d'orientation depuis 2005. Nous en sommes à la 5eme édition. Ce texte nous permet d'établir un bilan et inscrire notre action dans une continuité historique. Il est l'occasion de procéder à une analyse politique de la situation et de nous ressourcer auprès de nos racines et de nos fondamentaux, le tout pour dessiner un but et construire une méthode.

Rétrospective et analyse

Faits Marquants 2008 :

CHOISIR ou SUBIR

Un peu plus d'un an maintenant que Nicolas Sarkozy est président et que Brice Hortefeux est le chef du Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale.

Dans nos textes d'orientation précédents, en 2005, en 2006, en 2007 et en 2008 nous avions analysé et dénoncé :

- l'attaque en règle du droit des étrangers : droit à l'éducation, droit de vivre en famille, droit à la protection, droit à la santé, droit à un traitement digne et équitable, droit à l'information, ...

- la réduction de l'étranger à une ressource économique pour les besoins du marché et l'utilisation de la peur pour asservir, qui trahit une vision purement utilitariste de l'immigration,

- la suspicion généralisée en guise de politique de protection,

- la volonté illusoire de vouloir fermer les frontières et bloquer les flux migratoires en les criminalisant,

- la dégénérescence de la République dans la mesure où ce qui constitue ses fondements sont bafoués par le régime (séparation des pouvoirs, Liberté-Egalité-Fraternité, Etat de

Droit, Droits de l'Homme)

- le projet politique de transformer notre régime en une démocratie autoritaire, développant l'arbitraire, diminuant les droits individuels, rendant les droits fondamentaux inaccessibles, minimisant les recours possibles et la justification des décisions administratives, choisissant la logique d'enfermement...

Que se trame-t-il derrière ces conséquences qui nous dénonçons? derrière les mots ? derrière l'écran médiatique et les gesticulations ?

C'est un vrai combat politique qui est mené, avec une logique, une vision du monde, une vision de l'Homme, une culture. Pour gagner dans les urnes, il faut gagner dans les têtes. Les idées doivent être propagées et partagées par une majorité. Il faut préparer les esprits aux étapes suivantes...

L'ex-Ministre de l'Intérieur devenu Président, avait commencé en pénétrant l'opinion avec la notion d'immigration subie et immigration choisie. Subir ou choisir, le piège est installé. Quel Homme libre voudrait subir plutôt que choisir ? Le ton était donné : arrêt de l'immigration "subie", celle du droit d'asile, celle du regroupement familiale, celle des mariages mixtes, celle des étrangers malades, bref toute celle qui concerne le droit des individus. Encouragement de l'immigration "choisie", celle du travail mais pas n'importe lequel, et sans régularisation des travailleurs déjà présents enfermés dans la clandestinité. Cette politique est déséquilibrée. La politique d'immigration d'un pays doit harmoniser deux droits fondamentaux :

- celui des individus à migrer

- celui des peuples à administrer ce qui se passe à l'intérieur de leurs frontières

La politique actuelle de notre pays nie le droit de l'individu pour ne servir que l'intérêt "suprême" de la Nation, reprenant au passage la thèse frontiste : "On choisit qui rentre dans notre maison, on ne laisse pas la porte ouverte".

Pour ceux qui ne croit pas à ce projet culturel de transformation des consciences, des valeurs, il suffit pour s'en convaincre, de se rappeler du terme employé par le Président : il propose une politique de civilisation. Le terme est pompeux mais il trahit une volonté réelle de changer les bases, de bousculer les socles, les façons de penser, les grilles de lecture, ...

Comment cela se traduit il aujourd'hui ?

Par la loi Hortefeux et par la création du Ministère de l'Immigration, de l'identité Nationale et du Co-développement. Ce dernier terme joue le rôle de l'intrus et sert à légitimer le honteux. Nous ne nous lancerons pas dans une énième analyse de ce ministère, les 8 historiens qui ont quitté la Cité de l'Histoire de l'Immigration pour protester contre l'intitulé et les compétences de ce ministère ont fait cette analyse avec pertinence. Nous rappellerons ici que l'existence même de ce ministère procède de ce projet culturel : faire de l'immigration une ressource isolée, docile et servile (et donc sans droit) pour notre système productif, au plus grand bénéfice du capitalisme.

Par le muselage de la société civile. L'année 2008 a été marquée par un nouvel affront au fonctionnement démocratique et à la préservation de l'équilibre social de notre pays. La Cimade s'est vue attaquée sur sa mission dans les Centres de Rétention Administratifs. Dans cette affaire, la mauvaise foi a côtoyé la perversité. Alors que la Cimade et d'autres organisations étaient en pourparlers avec le Ministère sur les modifications de la mission,

le Ministre sort un appel d'offre qui ne respectait pas la parole donnée : la mission n'était plus nationale mais divisée en 8 lots géographiques, aucune compétence particulière n'était exigée et les rapports ou publications sur la mission devaient subir le contrôle et la censure du Ministère. Et pour faire passer la pilule, on présente la chose comme une réforme libérale : il faut que cette mission obéisse à la loi du marché et de la concurrence, il faut mettre un terme au "monopole" de la Cimade. L'argument est faux, pervers et déloyal. Faux car la Cimade ne se considère pas dans une logique de marché mais de service œcuménique et qu'elle est tout à fait prête à s'associer à d'autres pour assurer ce service. Pervers car il avance un argument trompeur pour cacher les véritables intentions : faire en sorte qu'il ne soit plus possible de réaliser un rapport d'observation global sur les Centres de Rétention, cacher la vérité. Déloyal car il détourne les déclarations de la Cimade, il ne tient pas compte des propositions et utilise le dialogue pour préparer des embuscade.

Pour finir la démonstration, les politiques publiques de ce ministère seront évaluées selon un seul critère. Ce n'est pas la réduction des erreurs administratives ou juridiques. Ce n'est pas la qualité des décisions de l'OFPRA. Ce n'est pas le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme ou de la Convention de Genève. Ce n'est pas non plus l'amélioration de l'intégration pour répondre au rapport de la Cour des Comptes de Novembre 2004 qui critique la politique d'intégration de la France depuis 1974. Non, le critère d'évaluation de ce ministère est le nombre de reconduite à la frontière. Et rien d'autre pour réguler les dérives que va engendrer ce critère. La politique du chiffre est annoncée de façon décomplexée, l'opinion est prête mais les résistances se lèvent.

Essayons nous à la politique-fiction : le nombre de clandestins et sans papier est évalué à 300 000 personnes. Pour expulser cette population en 5 ans, il faut tenir un rythme de 60 000 par an. Il faudra donc doubler les capacités actuelles de rétention (qui ont déjà doublé depuis 2003) ou même plus si la durée légale de rétention passe à 18 mois comme le prévoit la directive européenne dite "retour", dans ce cas il faudra multiplier par 20 le nombre de places en CRA.

60 000 par an, cela correspond à 170 personnes par jour. Si on considère qu'il faut 3 policiers pour un expulsé, il faut 680 places d'avion, soit 7 avions dédiés par jour. Un avion n'a en général qu'une destination, il faudra alors créer des centres de tri pour rassembler les retenus par nationalité... Voilà où mène la politique du chiffre, l'industrialisation du traitement des étrangers, la déshumanisation des pratiques administratives.

C'est pour ne pas en arriver là que nous faisons des permanences d'aide, des actions de sensibilisation, des visites en prison, des campagnes de soutien.

Notre société et les démocraties du monde permettront que cela n'arrive jamais, mais où est la limite de l'acceptable? A partir de quand l'opinion décroche ?

Jusqu'à quand nous allons subir la politique du Président ?

Nous avons choisi de ne pas subir et d'agir pour que l'opinion choisisse nos propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie.

Notre combat culturel : le « vivre ensemble ».

Nous voulons en premier lieu un traitement équitable, digne et respectueux des demandeurs d'asile et des migrants :

- le droit de se défendre, d'exposer tous ses arguments et de pouvoir jouir de tous les moyens nécessaires pour se défendre équitablement ;
- le droit à une justice impartiale et indépendante du pouvoir exécutif ;
- l'égalité de tous devant la loi et les sanctions
- la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux.

Notre action se développe en 2 axes :

- l'aide directe aux migrants par les permanences. Cette aide permet aux droits d'être défendus et appliqués. Elle nous permet aussi de nous opposer juridiquement à ce qui nous semble injuste et humiliant.
- l'action de sensibilisation pour dénoncer aux yeux et aux oreilles de l'opinion publique les injustices et les humiliations auxquelles nous sommes témoins, pour organiser les résistances citoyennes et pour développer une vision fraternelle de l'immigration et de la société.

La Cimade a élaboré 75 propositions dans les 8 thèmes de la campagne. Ces propositions sont de plusieurs ordres. Il y a les propositions de principe, au long terme. Celles ci nous servent d'étoile pour fixer un cap, pour pouvoir toujours s'orienter. Il y a les propositions au moyen terme, c'est celle que nous savons accessibles mais qu'il faudra construire. Il faudra préparer les responsables politiques et les citoyens pour pouvoir un jour les voir se concrétiser. Et il y a les propositions que nous pouvons gagner aujourd'hui dans les échéances proches.

Ces propositions répondent aux objectifs suivants :

MIGRATIONS INTERNATIONALES

- Renforcer la protection internationale des migrants de remettre en cause la politique répressive des flux migratoires aux frontières de l'Europe.
- Ici et là-bas, renforcer les sociétés civiles et le co-développement
- Refonder le système des visas et améliorer la procédure d'attribution

DROIT d'ASILE

- Donner aux instruments internationaux de protection toute leur étendue
- Des conditions d'accès aux procédures respectant l'égalité et la dignité de tous
- Les conditions d'accueil doivent favoriser l'insertion, permettre un bon déroulement de la procédure et être équitables

VIE PRIVEE et FAMILIALE

- Garantir le droit à mener pleinement sa vie privée et familiale

STATUTS en FRANCE

- Faciliter l'accès à un statut stable pour les migrants
- Instaurer des procédures plus protectrices

TRAVAIL

- Lutter contre la précarité administrative et sociale des travailleurs étrangers
- Lutter contre les discriminations dans le travail

ACCUEIL et INSERTION

- Prendre en compte les spécificités du public étranger dans le dispositif d'accompagnement social
- Renforcer l'accès à la formation
- Réussir le vivre ensemble

- Lutter contre les discriminations
RETENTION et ELOIGNEMENT
- Réaffirmer que la vocation de la rétention administrative n'est pas de punir
- Respecter les droits fondamentaux et la dignité des personnes concernées par le renvoi forcé
-Garantir l'effectivité des droits

Cette campagne et ces propositions donnent à la Cimade une dimension plus importante. La Cimade devient ainsi force de propositions. Ce qui donne encore plus de poids et de légitimité à son travail quotidien dans les permanences et dans son rôle de témoin et de producteur d'informations libres et indépendantes dans le domaine de l'immigration.

Nous travaillerons à la diffusion de ces propositions tout au long des années à venir.

Pour que ça change.

Notre combat en action

A Les Permanences d'accueil, la formation et la recherche de bénévole

Dans un soucis d'une amélioration continue, notre action en ce domaine doit s'articuler autour de trois points :

1) trouver et accueillir des nouveaux bénévoles
2) maintenir notre niveau de maîtrise des textes et former les bénévoles
3) gestion des permanences et améliorer l'accueil

Point 1 :
- développer notre champ de communication
- faire des appels à bénévoles régulièrement
- organiser des formations et des journées "portes ouvertes"
- faire connaître nos besoins à des relais (association de retraités, association de mise en relation, ...)
- réaliser un livret d'accueil
- désigner un équipier "ressource" pour les nouveaux bénévoles pour les aider à se former, à comprendre, pour les guider dans leur apprentissage
- améliorer le parcours d'apprentissage des nouveaux bénévoles

Point 2 :
- se doter d'une veille juridique, la diffuser sous forme opérationnelle et savoir s'en servir
- recenser les besoins en formation et organiser des sessions collectives
- améliorer la boite à outils du bénévole
- développer la formation vers les professionnels et les militants d'autres organisations

Point 3 :
- ne pas perdre de vue les bénévoles (suivi par l'équipier "ressource")

- planifier les permanences, solliciter régulièrement les bénévoles potentiels
- étudier la possibilité d'ouvrir des permanences dans les quartiers
- mettre en place un accueil dont le but est de mettre en confiance et de faciliter le travail des bénévoles (premières informations, ouverture dossier, convivialité...)
- garantir des temps dédiés au retour d'expérience et restitution au groupe
- améliorer la confidentialité et la sécurisation des données
- faire vivre la liste "perm_cimade63@yahoogroup.com"

Nous avons l'opportunité d'accueillir un stagiaire juriste dont les missions pourraient être :
- actions juridiques militantes contre les dérives de l'administration
- ouverture de permanences dans les quartiers

B Développement de notre Champ de Communication

Le champ de communication ou champ d'influence est le cercle le plus large qui connaît notre activité. Le développer est important à plusieurs titres :

1) "valorisation" de notre action : en faisant connaître ce que nous faisons, nous gagnons en légitimité
2) susciter des "vocations" : les citoyens se retrouvant dans notre action, nos méthodes et nos idées peuvent nous rejoindre que s'ils nous connaissent
3) diffusion de nos idées, de nos campagnes de soutien et de nos prises de position pour être présent dans le processus de construction de l'opinion publique

Quoi faire ?

- continuer la diffusion mensuelle du Migrant
- ne pas hésiter à en parler autour de nous dans nos réseaux personnels et proposer aux gens de recevoir le Migrant
- multiplier et relayer les communiqués de presse de prise de position (le Migrant n'est pas suffisant) (harcèlement démocratique)
- monter un projet d'émission de radio (format court ? au sujet des préjugés ... à la manière de Jacquard sur France Culture ? avec RCF ? Radio arvernes? Radio campus ?)
- harmoniser et optimiser nos présences sur internet (blog, le site, le forum, facebook, viadeo, ...)
- développer des évènements en direction du public : diffusion de tract, jeun public collectif, performance militante (clown à responsabilité sociale, ...)
- identifier les relais d'opinions susceptible de véhiculer nos informations
- donner à la Cimade l'image d'une organisation EXPERTE et MILITANTE
- apparaître au moins une fois tous les 3 mois dans la presse locale.
- améliorer et développer nos interventions dans les églises

C Actions Cimade

Actions d'Education Populaire

Depuis 2006, nous organisons 3 types d'actions dont le but est construire et diffuser un matériel intellectuel, des arguments, des moments de formation citoyenne :

1) l'Atelier d'argumentation contre les préjugés
2) le jeu "Parcours de Migrants"
3) les soirées lecture aux Augustes

Ces actions viennent s'ajouter aux actions plus traditionnelles :

- ✓ conférence-débat
- ✓ campagne de soutien
- ✓ expositions

La pérennisation de ces actions nécessite :

- la constitution d'un groupe identifié de militants prenant en charge ces actions
- organiser des formations d'animation
- constituer des kits par type d'action
- constituer un argumentaire, boite à outils du militant (ou kit militant)
- démarcher les organismes susceptibles d'être intéressés.

Ce sera parmi une des missions importantes de la stagiaire que nous accueillerons de février à juin.

Actions de sensibilisation auprès de l'opinion publique

En 2008, nous avons expérimenté un mode d'action de sensibilisation de l'opinion publique : la prise de parole militante dans la rue. Ce type d'action s'applique bien pour des thèmes précis.

Nous avons aussi été porteurs du projet de Cercle de Silence à Clermont Ferrand

La cimade contribue à produire beaucoup d'information (rapports d'observation, communiqués, ...) sur l'immigration. Cette information devient une force de transformation sociale uniquement si elle est connue et diffusée. Pour que la situation ait une chance de changer vers plus de fraternité et de justice, il faut inventer et multiplier les modes de sensibilisation de l'opinion publique, comme par exemple la saynète réalisée par le collectif des Amoureux au Ban.

Un projet de chronique radiophonique est en cours d'élaboration avec le groupe qui travaille au kit militant. Ce Kit a pour ambition de fournir les données importantes sous forme de fiches aux militants. Il sera organisé en thèmes : le social, le juridique, la géopolitique, l'action militante. Le projet radiophonique sera alimenté par ce travail : l'idée est de faire une chronique courte d'environ 3 minutes sur :

- les arguments face à un préjugé

- un récit de vie de migrant

- une fiche du kit militant

Actions d'organisation des luttes

Notre groupe local a aussi démontré en 2008 qu'il était capable de de donner naissance à un mouvement revendicatif. La particularité de notre pratique en la matière tient au fait que nous ne voulons pas faire "à la place" mais "avec". Ainsi, pour le collectif des "Amoureux au Ban Public", si nous sommes un soutien logistique, organisationnel et technique, l'avenir et le gouvernement du collectif ne dépend que des membres qui le composent. Là est notre éthique, résumée par un des slogans de la Cimade : "La passion des Hommes debouts". Ceux sont les intéressés eux-même qui doivent faire vivre le combat pour leur droits.

C'est ce modèle que nous mettrons en œuvre et que nous défendrons pour toutes les luttes collectives :

- travailleurs sans papier
- parrains
- couples mixtes

etc.

Les actions prévues au calendrier 2009 se trouvent dans le programme au point G.

D. <u>PROJET FLE (Français Langue Etrangère)</u>

Plusieurs sympathisants de la cimade ont des compétences en FLE. Un groupe de projet a été constitué pour étudier :
- l'éventail des projets potentiels
- les partenariats possibles
- les besoins en ressources
- l'organisation des projets sélectionnés

Les projets sélectionnés devront s'inscrire en complémentarité et en coopération avec les projets FLE existants par ailleurs.
Le public visé est avant tout les migrants en cours de régularisation.

E. <u>FINANCEMENT</u>

L'année 2009 risque d'être difficile en raison du risque de diminution des subventions. Nous devrons donc porter plus d'efforts sur les adhésions, les dons et les manifestations pour collecter des fonds.

L'adhésion doit être proposée largement et sans complexe : elle participe à notre indépendance financière et à notre légitimité. En 2009, nous allons renouveler une campagne d'adhésion.
Un suivi des adhésions doit être assuré pour pérenniser les adhésions.
Améliorer notre communication lors du renouvellement des adhésions ?
Améliorer notre communication de présentation (triptyque) ?

Cependant, les demandes de subventions seront maintenues et élargies.

Pour notre développement, nous devrons avancer en 2009 sur le projet d'ouvrir un poste salarié. Les missions seraient :

- ✓ secrétariat (courriers, compte rendu, dossiers divers,..) et accueil téléphonique
- ✓ gestion des rendez vous et de l'agenda
- ✓ recherche d'information pour les bénévoles
- ✓ accueil des migrants et collecte des 1ère informations, donner les premiers conseils de base
- ✓ saisie des données, suivi des statistiques
- ✓ réalisation des plannings
- ✓ organisation des formations
- ✓ constitution des carnets d'adresse
- ✓ diffusion des documents de communication
- ✓ revue de presse
- ✓ développement et organisation des actions diverses

Dans ce cadre, nous allons accueillir une stagiaire de février à juin.
Ces missions seront triples :
- réaliser un audit de fonctionnement et établir un plan de développement sur 5 ans
- assumer les missions énumérées ci dessus
- développer les actions d'éducation populaires (atelier, jeu, ...)

F. MATERIEL et LOGISTIQUE

Globalement, le groupe local est maintenant suffisamment doté en matériel.
Une incertitude plane sur le groupe local quant au local. Un différent financier perdure avec l'Église qui nous héberge. Une autre solution pourrait être envisagée en 2009, si les circonstances l'exigent.

G. PROGRAMME

Actions récurrentes :

- Notre activité 2009 sera bien évidemment constituer de nos permanences du mercredi et du vendredi et de notre participation aux permanences du Réseau les jeudis. Suite à une expérimentation heureuse d'Agnès, une permanence est ouverte les 1er mardi de chaque mois au local CIDF de Croix Neyrat. L'objectif de 2009 sera de pérenniser cette permanence et d'en développer dans les autres quartiers (Fontaine du Bac, La Gauthière, Saint Jacques, Champratel, les Vergnes, ...)
- En ce qui concerne la vie du groupe, nous continuerons à nous réunir le 1er mardi de chaque mois.

Actions ponctuelles :

FEVRIER :

- le 19 : Cercle de Silence
- le 25 : Atelier contre les préjugés aux Augustes
- formation de bénévoles ?
- campagne d'adhésion

MARS :

- Atelier à l'AFEV
- Questions de Justice, Questions d'Injustice
- Culte Cimade
- Semaine contre le racisme avec l'UNEF et la LDH : semaine du 21 (expérimentation projet radio ?)
- plan d'action pour rechercher des bénévoles
- le 19 : Cercle de Silence
- soirée aux augustes sur un livre
- atelier et jeu à prévoir
- détermination projet FLE

AVRIL :

- soirée aux augustes sur un livre
- le 16 : Cercle de Silence
- action de sensibilisation sur les CRA (sortie du rapport 2008)
- atelier et jeu à prévoir
- formation d'animateur jeu et atelier ?
- enregistrement projet radiophonique et diffusion

MAI :

- soirée aux augustes sur un livre
- le 21 : Cercle de Silence
- atelier et jeu à prévoir
- expérimentation projet FLE
- fête de soutien au groupe local ?

JUIN :

- rendu des travaux sur le Projet de développement
- vente aux puces : date à déterminer
- Journée du Réfugié avec Amnesty International ?: le 20
- soirée aux augustes sur un livre
- atelier et jeu à prévoir
- le 18 : Cercle de Silence
- constitution dossier poste salarié

JUILLET :

- Bilan sur les permanences et les dossiers :date à déterminer
- le 16 : Cercle de Silence

AOUT :

- le 20 : Cercle de Silence

SEPTEMBRE :

- Mise en place projet FLE
- Présentation kit militant
- le 17 : Cercle de silence

- soirée aux augustes sur un livre

OCTOBRE :
- rentrée : recherche de bénévole et action de sensibilisation
- finalisation dossier pour poste salarié
- le 15 : Cercle de silence
- soirée aux augustes sur un livre

NOVEMBRE :
- vente aux puces : date à déterminer
- Formation des bénévoles : date à déterminer
- soirée aux augustes sur un livre
- le 16 : Cercle de silence
- atelier ou jeu à prévoir

DECEMBRE :
- Journée Internationale des Migrants : le 18 : action de sensibilisation
- soirée aux augustes sur un livre
- le 17 : Cercle de Silence (1 an)